



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale Académique de la Formation
Professionnelle, Initiale et Continue et de
l'apprentissage**

DRAFPIC/25-1035-24 du 03/02/2025

RECRUTEMENT REGIONAL 2025 DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE

Références : Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (JO du 26 mai 1990) - Note de Service n° 90-129 du 14 juin 1990 (BOEN n° 25 du 21 juin 1990)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré - Madame la Directrice de l'INSPE - Monsieur le Directeur académique de la formation continue (EAFIC) - Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN) Pour information : Monsieur le Doyen des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA- IPR) - Monsieur le Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) - Monsieur le directeur académique de la formation professionnelle initiale et continue et de l'apprentissage (DRAFPIC)

Dossier suivi par : M. LUCCHINI - Tel : 04 42 93 88 70 - E-mail : ce.drapic@region-academique-paca.fr

Le recrutement de conseillères et conseillers en formation continue (CFC) pour la rentrée 2025 se déroule au niveau de la région académique. Cependant, les candidats retenus resteront affectés et gérés par leur académie de rattachement.

Tous les personnels titulaires appartenant à un corps de catégorie A relevant du Ministre chargé de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports peuvent faire acte de candidature (cf. article 2 du décret n° 90.426 du 22 mai 1990). Les personnels contractuels de catégorie A peuvent, conformément au décret n° 93.412 du 19 mars 1993, faire acte de candidature s'ils remplissent les conditions de diplôme exigé.

Des réunions, animées par des conseillers en formation continue, permettront aux candidats de s'informer sur la nature de la mission, des activités et des conditions d'exercice de la fonction de conseillères et de conseillers en formation continue. Ils pourront aussi obtenir tous les renseignements nécessaires sur le réseau de la formation professionnelle de la région académique.

Les candidats qui souhaiteront y participer, devront s'inscrire à l'adresse cfc-paca.recrutement@region-academique-paca.fr avant le lundi 24 février 2025 pour la réunion du mercredi 26 février 2025, et avant le 10 mars 2025 pour la réunion du mercredi 12 mars 2025.

Les dossiers de candidature à cette fonction de conseillère ou conseiller en formation continue pourront être téléchargés à partir du mercredi 26 février 2025 sur les sites suivants : www.ac-nice.fr et www.ac-aix-marseille.fr et sur le site www.forpro-paca.com.

Le dépôt des dossiers de candidatures devra être effectué avant le vendredi 2 avril 2025 et les candidats retenus seront reçus en entretien le mercredi 4 juin.

Afin d'assurer la communication de cette campagne de recrutement, vous trouverez ci-joint une fiche d'information à destination des candidats.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**Recrutement régional 2025
des conseillères et conseillers en formation continue**

Réunions d'information

Des réunions, animées par des conseillers en formation continue, permettent aux candidats de s'informer sur la nature de la mission, des activités et des conditions d'exercice de la fonction de conseillères et de conseillers en formation continue. Vous pourrez obtenir tous les renseignements sur l'organisation du réseau de la formation professionnelle de la région académique.

Pour participer à l'une des réunions organisées, vous devez vous inscrire à l'adresse suivante

cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr

Mercredi 26 février 2025

- En visioconférence à **10h30**

Inscription avant le lundi 24 février 2025

Mercredi 12 mars 2025

- En visioconférence à **14h30**

Inscription avant le lundi 10 mars 2025

Suite à votre inscription, un lien vous sera envoyé pour vous connecter

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur les sites suivants : www.ac-nice.fr ou www.ac-aix-marseille.fr ou www.forpro-paca.com à partir du mercredi 26 février 2025.

L'ensemble du dossier devra être adressé **au plus tard le**

mercredi 2 avril 2025 par courriel à l'adresse suivante :

cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr

Entretien

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués pour un entretien

LE MERCREDI 4 JUIN 2025